



Communiqué de presse
Puteaux, le 11 décembre 2017

L'Union des Industries Chimiques se félicite du soutien de nouveaux membres au Manifeste pour le Climat

Deux ans après l'accord historique de Paris conclu lors de la 21^{ème} conférence des Parties sur le climat et à la veille du *One Planet Summit* organisé à Paris, l'Union des Industries Chimiques (UIC) se félicite de l'élargissement du nombre de signataires du Manifeste pour le climat (French Business Climate Pledge), traduction de leur engagement en faveur d'un monde durable. Dans le secteur de la chimie, après Air Liquide, Arkema, Rhodia Acetow, Solvay, Total, trois ETIs - Armor, DRT et Novacap - s'engagent, à leur tour, pour contribuer à une baisse drastique des émissions de gaz à effet de serre et répondre à l'ambition de limiter à 2°C le réchauffement de notre planète.

Armor, leader mondial du ruban transfert thermique, renforce le management environnemental, visant notamment de substantielles économies d'énergie. L'entreprise développe par ailleurs des filaments destinés à l'impression 3D, recyclables et recyclés. Elle offre enfin des solutions au service de la transition énergétique, particulièrement des films photovoltaïques organiques et des collecteurs de courant pour les industriels des batteries.

DRT est l'un des leaders mondiaux de la production d'ingrédients issus de la valorisation des dérivés du pin et des coproduits de l'industrie papetière. Sur la période 2017 – 2020, DRT s'engage, tout en renforçant ses efforts en matière d'innovation, à poursuivre son programme d'efficacité énergétique sur ses sites de production et à consolider son mix énergétique à 60% d'énergies renouvelables dans le cadre de son développement.

Novacap, acteur majeur de la synthèse pharmaceutique et de la chimie de spécialités, a initié une démarche ambitieuse d'analyse complète de l'empreinte carbone de l'ensemble de la chaîne de valeur de ses activités. L'entreprise déploie, sur l'ensemble de ses sites industriels, des projets conséquents d'efficacité énergétique et s'engage dans la transition énergétique en remplaçant des énergies fossiles par des énergies bas carbone renouvelables ou de récupération.

L'UIC rappelle que le secteur de la chimie dans son ensemble, soit 3 300 entreprises en France, a réalisé de très importants progrès au cours des 25 dernières années. Les usines ont ainsi adapté leurs structures, développé leur mix-énergétique et innové pour réduire leur empreinte environnementale. Entre 1990 et 2015, la consommation d'énergie du secteur a été réduite de plus de 20% et les émissions de gaz à effet de serre de presque 60%. La chimie représente désormais moins de 5% des émissions de gaz à effet de serre en France.

Source d'innovation au service de notre planète, la chimie en France s'affirme comme un moteur essentiel d'une société bas carbone, proposant à l'ensemble de la chaîne de valeur des solutions techniques et des produits innovants qui contribuent à des réductions significatives d'émissions de gaz à effet de serre. Pour 1 tonne de CO₂ émise lors de la fabrication d'un produit issu de la chimie, ce sont entre 2,1 et 2,6 tonnes de CO₂ économisées par son utilisation dans les secteurs aval.

La chimie est un acteur majeur des innovations de rupture pour la transition écologique. La performance des batteries électriques, les piles à combustible, les matériaux isolants innovants, l'utilisation de biomasse ou la structure des éoliennes doivent beaucoup aux apports de la chimie. L'UIC rappelle qu'avec l'appui du Crédit Impôt Recherche (CIR), l'industrie de la chimie a accru notablement ses efforts de recherche en y consacrant environ 10% de sa valeur ajoutée. Pour poursuivre sa stratégie de différenciation, l'UIC souhaite accélérer l'industrialisation, en France, de nouvelles filières porteuses tels que les polymères très hautes températures, des nouvelles générations de composites et d'additifs, la chimie du végétal, l'économie circulaire...

« La chimie en France soutient les efforts du Gouvernement pour lutter contre le réchauffement climatique et relever les défis de la durabilité des ressources. Elle propose pour cela des solutions de rupture innovantes. L'UIC encourage la poursuite de la dynamique impulsée par l'accord de Paris et la recherche d'une convergence des prix du carbone au niveau mondial et d'une fiscalité environnementale favorable à la recherche - développement et à l'industrialisation de technologies innovantes bas carbone », déclare Pascal Juéry, président de l'Union des Industries Chimiques.

A propos de l'UIC :

L'Union des Industries Chimiques (UIC) est le porte-parole du secteur auprès des pouvoirs publics nationaux, européens et des instances internationales. Elle définit des positions et des actions communes et dégage les axes d'une politique industrielle volontariste et responsable. L'UIC est présente en régions, à travers 14 entités réparties sur tout le territoire, fédérant l'ensemble des acteurs.

Contacts presse :

Laurence Tovi - 06 34 78 36 32 - laurence.tovi@taddeo.fr
Victoire Mathot – 06 27 65 56 66 - victoire.mathot@taddeo.fr